10 ans d'existence, 12 films produits 150 films en auto-production soutenus Des milliers d'heures de rushes 286 jours de projection en itinérance Plus de 20 000 spectateurs 56 454 kms parcouru en camion caravane

1 543 heures de réunions pour expérimenter une organisation collective horizontale

6 caméras, 11 micros, 56 câbles XLR ...
Une centaine d'adhérents par an
1 salariée et bientôt 2, 3 services civiques
Plus de 6 000 DVD vendus
Plus de 2 000 heures de formations à l'audiovisuel

On ne demande pas la lune, juste UN DÉLAI!





Synaps Collectif Audiovisuel Le Cinéma Voyageur 18, rue Henri Barbusse 94110 Arcueil

Arcueil le 14 décembre 2018

Monsieur le Maire d'Arcueil Christian Métairie, Madame l'Adjointe à la Culture Juliette Mant, Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme Max Staat, Madame l'Adjointe à la vie associative Anne-Marie Gilger-Trigon, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous n'allons pas revenir en détail sur la présentation et les activités de notre association, vous les connaissez. Mais nous voudrions faire un petit historique pour mieux expliquer pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

Au printemps dernier, afin de développer sereinement nos différentes activités et assurer nos responsabilités, notamment en tant qu'employeur et accueil de services civiques, nous nous sommes rendus à la mairie, pour savoir combien de temps nous pourrions rester dans nos locaux du 18 rue Henri Barbusse mis à disposition par le Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne (le SAF 94) et un urbaniste de la mairie nous a répondu « environ deux ans ». Deux mois plus tard, début juillet 2017 nous recevions une mise en congé des locaux pour le 8 janvier 2018. Nous étions alors en pleine tournée estivale du Cinéma Voyageur et l'ensemble des élus et du personnel auquel nous nous sommes adressés était en vacances et nous disait que des rendez-vous ne seraient possibles qu'en septembre.

En octobre lors de notre journée de projection sur la place de la République à Arcueil, vous, monsieur le Maire, et vous Madame Mant, alors ex puis future adjointe à la culture, vous nous avez affirmé votre soutien et que vous souhaitiez que l'on puisse rester sur votre territoire et qu'à ce titre vous aviez enclenché des démarches pour nous trouver de nouveaux locaux. C'est alors que vous nous avez dit, notamment en évoquant vos difficultés à trouver des pistes ainsi qu'à suivre le dossier tant qu'il n'y aurait pas d'élu.e chargé à la culture, que si c'était nécessaire vous nous accorderiez un délai pour que cette transition se fasse le plus sereinement possible.

Nous avons alors été rassurés quant à la possibilité d'obtenir quelques mois de plus pour trouver un local et déménager. Nous vous avons alors écrit, le 25 octobre 2017, pour vous demander de formaliser ces engagements. S'en est suivi une longue partie de ping pong, entre vous et le SAF 94 où chacun se renvoyait la balle pour nous donner une réponse.

Sachant par ailleurs que l'ISKRA, structure de production occupant le deuxième étage, ne partirait pas avant fin juin, c'est donc, assez optimistes et enjoués que nous sommes allés au rendez-vous que nous avions enfin obtenu avec vous M. Staat et M. Laszlo en nous disant que nous allions enfin avoir la garantie de pouvoir rester dans les locaux six mois de plus! Nous avons vite déchanté devant des interlocuteurs bien déterminés à nous dire que nous n'aurions pas de délai supplémentaire. M. Laszlo nous a indiqué qu'il était "immoral" de parler de la situation de l'ISKRA, sachant que eux ont un bail commercial et nous une convention d'occupation précaire. Nous, nous considérons absurde de démolir un premier étage avec des occupants au deuxième ou alors de laisser vide pendant 6 mois l'espace que nous occupons alors que nous avons besoin de ce délai pour notre relogement.

Suite à nos différentes actions, communications et prises de position pour réclamer notre délais de six mois, nous avons obtenu un rendez-vous avec vous M. le Maire, et vous Madame l'Adjointe à la Culture, hier soir à 19h.

Lors de cette réunion très animée, nous avons entendu la demande de la mairie concernant le fait d'être assurés que l'on partirait effectivement à la nouvelle date qui sera fixée. Il nous a été demandé de fournir les preuves que l'on recherche bien d'autres locaux. Nous avons une longue liste des recherches commencées dès septembre. Nous avons beaucoup de preuve à fournir vu l'énergie déployée collectivement ces derniers mois. Par ailleurs cette demande nous surprend car elle semble refléter à quel point la Mairie ne suit pas notre dossier.

Il nous a aussi été demandé de fournir un engagement écrit stipulant que nos locaux servent bien à des activités et non à du logement, car "il y aurait des rumeurs". En octobre nous avons invité M. le Maire à venir dans nos locaux pour se rendre compte de nos activités. Il n'y a pas eu de suite, cela aurait pourtant permis de constater l'usage des espaces et l'ampleur de nos activités. Nous ré-affirmons par la présente que ces locaux sont des espaces de travail, qu'il n'y pas de logement et aucun.e habitant.e

M. le maire vous vous êtes engagé à nous donner une réponse concernant un potentiel délai lundi avant 8h. Nous espérons qu'elle nous permettra de continuer sereinement notre relogement dans une commune voisine tout en maintenant nos activités.

Notre présence ici ce soir est pour réaffirmer notre détermination à respecter l'engagement moral que nous avons pris depuis le début : quitter les lieux en même temps que les derniers occupants pour que les travaux de la cantine scolaire aient lieu.

Cordialement

L'ensemble des membres de Synaps Collectif Audiovisuel et du Cinéma Voyageur